



La Vélo Ecole du Douaisis en école primaire

Action d'animation

« Cette vélo-école est très enrichissante car elle permet de faire appel à de nombreuses qualités : discipline, respect des camarades et du code de la route, maîtrise de soi et de son vélo et bien d'autres connaissances techniques »
Victor SION, président de l'association Droit D'Vélo, Douai

Localisation > Où ?

- Nord (59)
- Communauté d'agglomération du Douaisis
- Flers en Escrebieux -Pont de la Deûle
- Douai
- Zone Urbaine

Cible(s) > Qui ?

- Ecole primaire de Flers-Pont de la Deûle (38 élèves scolarisés en CM2)
- Ecole primaire Painlevé-Thomas de Douai (2 classes de CM2 de 25 et 30 élèves)

Temporalité > Quand et depuis quand ?

- Lancement de la démarche en 2011
- De janvier 2012 à juin 2012 à l'école primaire de Flers-Pont de la Deûle
- D'octobre 2012 à juin 2013 à l'école primaire Painlevé-Thomas de Douai
- Séance d'1h30 par semaine

Portage > Avec qui?

Pilote :

- L'association « Droit D'Vélo »
- La directrice de l'établissement
- L'équipe pédagogique

Partenaires :

- La préfecture du Nord
- L'Etat

Détail action > Quoi ?

Contexte / historique de la mise en place de la démarche (motivation) :

- La démarche est née de la volonté de l'association Droit D'Vélo de mettre en place sur la ville de Douai une Vélo-école comme cela existait déjà dans différentes autres villes françaises
- La première motivation est de sensibiliser et de former les jeunes aux pratiques de mobilité alternatives à la voiture

Détail de la mise en place de la démarche :

- Ces dernières années, l'association Droit D'Vélo a mis en place une Vélo-Ecole pour faire découvrir ou redécouvrir le plaisir de se déplacer à vélo : remise en selle pour les adultes, formation auprès du public scolaire
- Ce sont les établissements scolaires qui prennent contact avec l'association pour mettre en place ce type de démarche au sein de leur établissement

Détail action :

- La démarche concerne exclusivement les élèves scolarisés du CE2 au CM2
- La formation se décompose en 13 séances de 1h30, durant lesquelles les classes sont divisées en 2 groupes
- Les séances comprennent :
 - une formation théorique en classe : le code de la route, la pratique du vélo en milieu urbain, ... réalisée par l'enseignant(e)
 - une formation pratique sous forme d'atelier dans la cour de l'école : maniabilité et maîtrise du vélo
 - une mise en pratique en situation réelle : balade à vélo en zone urbaine par petits groupes
- L'objectif final est de former les élèves pour qu'ils soient autonomes, et qu'ils puissent par la suite se rendre au collège à vélo en toute sécurité

Détail action > **Quoi ?**

Bilan de l'action :

- La démarche est reconduite d'année en année depuis sa mise en place dans les écoles qui en font la demande (en 2013, l'école Painlevé-Thomas a bénéficié de l'action)
- Chaque année de nouveaux établissements de la Communauté d'agglomération du Douaisis demandent à l'association de mettre en place cette démarche au sein de leur établissement
- La démarche permet de sensibiliser des élèves qui se déplaceront à vélo pour se rendre au collège
- Il est à l'étude le projet de créer des lignes de bus cyclistes pour se rendre à l'école

Des conseils pour réussir (points de vigilance) :

- La pérennisation de la démarche demande une implication de l'établissement scolaire et notamment de l'équipe enseignante

Moyens humains / financiers / techniques > **Comment ?**

Moyens financiers :

- Subvention de l'Etat pour mettre en place le projet et acquérir du matériel
- Subvention de la préfecture du Nord pour acquérir du matériel pour les exercices de maniabilité du vélo
- Subvention de la ville de Douai pour l'école Painlevé-Thomas
- Demande en cours de subvention par le Conseil Général du Nord dans le cadre du Contrat de Territoire du Douaisis

Moyens humains :

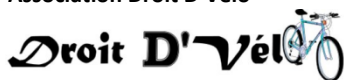
- 4 membres de l'association Droit D'Vélo
- 2 enseignants

Moyens techniques :

- Une flotte de vélos pour les élèves qui n'en disposent pas
- Du matériel pour les exercices de maniabilité du vélo (sur plateau) : cônes, panneaux, feux tricolores, ...
- Des gilets jaunes fluoresçant

Contacts

Association Droit D'Vélo



Victor SION
257 Chemin des Fontinettes 59 552 Lambres-lez-Douai
Tel : 03 27 87 40 37
Courriel: v.sion@free.fr
Site Internet : droitvelo.free.fr

Centre ressource régional en écomobilité

Sébastien TORRO-TOKODI
23 rue Gosselet 59000 Lille
Tel : 03 20 52 97 58
Courriel : contact@ecomobilite.org
Site Internet : www.ecomobilite.org